

8 - Exercice 2013 - Budget annexe Zone d'Activités Thomas Edison - Affectation des résultats de l'exercice 2012 en application de la nomenclature M14

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Par délibération du 25 avril 2002, le Conseil Municipal a décidé de créer un lotissement industriel appelé «Zone d'Activités Thomas Edison». Ce lotissement est géré en régie municipale. Il fait l'objet d'un budget annexe soumis à l'instruction budgétaire et comptable M14.

Cette instruction stipule notamment que :

➤ le résultat de la section d'investissement de l'exercice écoulé ne constitue qu'un solde d'exécution du budget et fait l'objet d'un report pur et simple au budget d'investissement de l'exercice suivant. Si un autofinancement complémentaire de la section d'investissement a été prévu au budget précédent, c'est à l'occasion de l'affectation du résultat d'exploitation dudit exercice que se matérialisera l'inscription budgétaire et comptable réelle de celui-ci,

➤ les résultats de fonctionnement de l'exercice écoulé sont affectés par l'assemblée délibérante après le vote du compte administratif dudit exercice.

Tels que calculés dans le tableau ci-annexé, les résultats de l'exercice 2012 du Budget annexe Zone d'Activités Thomas Edison sont les suivants :

↳ Section d'investissement

☞	Résultat d'investissement du budget 2011	- 191 270,98 €	(1)
☞	<u>Réalisations 2012</u>		
	Dépenses réalisées	0,00 €	
	Recettes réalisées	<u>0,00 €</u>	
		0,00 €	(2)
☞	Résultat de clôture 2012 (1) + (2)	- 191 270,98 €	

La section d'investissement fait apparaître au 31 décembre 2012 un besoin d'autofinancement de 191 270,98 €. Ce résultat résulte du décalage existant entre la réalisation des dépenses (l'aménagement de la zone) et celle des recettes (les ventes de terrains) qui viendront en couverture du déficit de la section d'investissement.

↳ Section de fonctionnement

☞	Résultat de fonctionnement de l'exercice 2011 :	+ 3 957,80 €	(1)
☞	<u>Réalisations 2012</u>		
	Dépenses réalisées	0,00 €	
	Recettes réalisées	<u>0,00 €</u>	
	Excédent de fonctionnement	0,00 €	(2)
☞	Résultat de clôture 2012 (1)+(2)	+ 3 957,80 €	

☞ Restes à réaliser 2012

Dépenses à reporter	- 107 650,00 €
Recettes à reporter	<u>+ 298 987,00 €</u>
Excédent	+ 191 337,00 €

Il est proposé de maintenir l'excédent constaté de 3 957,80 € à la section de fonctionnement, en financement complémentaire des travaux d'aménagement des terrains restant à réaliser.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ces propositions et, en cas d'accord, à inscrire les crédits y afférents par décision modificative au budget de l'exercice courant du budget annexe Zone d'Activités Thomas Edison tels que définis dans le tableau ci-après :

Budget annexe Zone d'Activités Thomas Edison		Dépenses	Recettes
001 / 001 CS 20200	. Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	191 270,98	
Total investissement		191 270,38	
002 / 002 CS 20200	. Résultat de fonctionnement reporté		3 957,80
Total fonctionnement			3 957,80

BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES THOMAS EDISON

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET 2012

Z.A. THOMAS EDISON	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2011 (1)	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT 2012 (2)	RESULTAT DE L'EXERCICE 2012 (3)	RESULTAT DE CLOTURE 2012
INVESTISSEMENT	- 191 270,98		0,00	- 191 270,98 (1)+(3)
EXPLOITATION	3 957,80	0,00	0,00	3 957,80 (1)+(2)+(3)
TOTAL	- 187 313,18	0,00	0,00	- 187 313,18

RESULTAT DE L'EXERCICE 2012

Z.A. THOMAS EDISON	INVESTISSEMENT	EXPLOITATION	TOTAL CUMULE
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales A	0,00	298 987,00	298 987,00
Titres de recettes émis B (y compris recettes rattachées à l'exercice)	0,00	0,00	0,00
Réduction de titres C	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes D=B-C	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser E	0,00	298 987,00	298 987,00
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales F	0,00	107 650,00	107 650,00
Engagements G	0,00	107 650,00	107 650,00
Mandats émis H (y compris dépenses rattachées à l'exercice)	0,00	0,00	0,00
Annulation de mandats I	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes J=H-I	0,00	0,00	0,00
Dépenses engagées non mandatées K=G-H	0,00	107 650,00	107 650,00
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent D-J			0,00
Déficit J-D			0,00
Restes à réaliser			
Excédent E-K		191 337,00	191 337,00
Déficit K-E			0,00

«**M. LE MAIRE** : Y a-t-il des oppositions ? Je n'en vois pas. Des abstentions : 5. C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (5 abstentions), décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 27 juin 2013.